

ÉDUCATION. Après le CDEN : 30 fermetures et 14 ouvertures de classe dans les écoles de la Manche

Carte scolaire : un statu quo pour la rentrée

LE CDEN, conseil départemental de l'Éducation nationale qui réunit les élus du personnel et de l'administration mais aussi les élus locaux et usagers, s'est tenu hier à Saint-Lô. Cette réunion n'a pas fait évoluer la proposition de carte scolaire pour la rentrée de septembre prochain dans les écoles publiques de la Manche.

« Une gestion comptable »

Après avoir annoncé l'annulation de deux fermetures de classe à l'école Fraternité de Cherbourg-en-Cotentin et au RPI de Saint-Denis-le-Vêtu, mardi dernier en comité technique, la directrice académique des services de l'Éducation nationale a confirmé les mesures qu'elle envisage pour l'année scolaire 2022-2023 : « Elle prévoit 30 fermetures de classe et 14 ouvertures (dont 3 postes de remplaçants), indique le Sgen-CFDT. Les choix de Mme Bodin semblent bien peu lisibles et reposent sur des données chiffrées parfois opaques ; les élèves en situation de handicap sont toujours insuffisamment pris en compte alors qu'ils sont inclus dans leur classe d'âge et que notre département porte le label « 100 % inclusif » ».

Le projet de carte scolaire fait vivement réagir les syndicats d'enseignants. Le Sgen « s'insurge contre le manque de moyens accordés au système éducatif (premier comme second degré) en pleine crise sanitaire, alors que les personnels sont littéralement épuisés et que les élèves subissent depuis 20 mois des conditions d'apprentissage dégradées. Nous dénonçons aussi la gestion comptable de la rectrice et de la Dasen qui scrutent leurs calembrets alors que les besoins humains sont flagrants (classes surchargées, triple niveaux, inclusion des élèves à besoins particuliers, présence d'élèves allophones, difficultés liées à la pauvreté, quartiers « politique de la ville » peu pris en compte...) ».

Sud Éducation relève que ces mesures sont « actées sans tenir compte des ravages liés aux suppressions précédentes et sans mesurer les conséquences de cette crise sanitaire sur les apprentissages des élèves ». FO demande « l'arrêt des fermetures de

classe et le recrutement de personnels ». Pour le SNUipp-FSU, ce CDEN n'a pas pris en compte ses « arguments pour maintenir des classes ouvertes ou en ouvrir de nouvelles ».

Pour l'heure, la carte scolaire 2022-2023 n'est pas figée dans le marbre. Après avoir consulté le CDEN, l'inspectrice d'académie rendra ses décisions mardi prochain. Des ajustements sont toujours possibles mais ils ne pourront être qu'à la marge compte tenu des moyens avec un retrait de neuf postes.

Selon le SNUipp-FSU, les mesures définitives ne seront connues qu'à la veille de la rentrée : « elles sont renvoyées à un groupe de travail qui se tiendra fin août. Nous déplorons toujours la difficulté d'attendre la prérentrée pour envisager d'éventuelles ouvertures ou annulations de fermeture ».

G. P.



La carte scolaire pour l'année 2022-2023 sera connue mardi prochain.